

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Subvention Association Gymnastique Volontaire
Lezennes**

**Date de convocation :
Le 22 novembre 2024**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Marc GODEFROY – Carole PETIT – Henri MOREL – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT
Marie-Laure LECHAT donne pouvoir à Fabien DECOURSELLE
Franck LACMANS donne pouvoir à Farid FARAJI
Véronique PAUWELS

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 21**

**Pour : 21
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Vu l'avis de la commission d'attribution des subventions année scolaire du 09 Novembre 2024,

M. Jean Sagette ne prend pas part au débat et au vote de la présente délibération.

Pour faire suite à la demande de subvention adressée par l'association Gymnastique Volontaire de Lezennes,

Après instruction de la demande et avis de la commission d'attribution,

M. le Maire propose d'accorder une subvention personnalisée selon les critères définis par le règlement communal d'attribution des subventions, d'un montant de 5 000 € à l'association Gymnastique volontaire de Lezennes au titre de l'année scolaire 2024/2025.

Les crédits sont inscrits au Budget 2024 article 65748.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR 

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 29 NOV. 2024

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 29 NOV. 2024